**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture
**Band:** 99 (2002)
**Heft:** 9

**Vorwort:** Éditorial
**Autor:** Marchand, Eric

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Editorial

*Vendeur : Personne qui connaît et applique les procédés de vente*

## Vous avez récolté ? Eh bien vendez maintenant !

La saison de l'apiculteur est découpée en tranches. Dans la première (entre pluviose et germinal), il est surtout question de développement printanier, de départ de ponte, de nourrissement stimulant ; dans la seconde (entre floréal et prairial), on est à l'affût de la moindre montée de température, chaque retour de froid fait frissonner le monde apicole, et dans la troisième (entre thermidor et fructidor) on espère que les pluies chaudes de juillet nous apporteront enfin cette miellée de sapin tant attendue.

Bref, du mois de mars au mois d'août, il n'est question que de commencement de miellée, de balances qui montent ou qui descendent, de ces foins que l'on coupe trop tôt, de l'essaimage toujours difficile à maîtriser. Six mois durant lesquels on ne pense que RÉCOLTE !

Mais, finie la saison, voilà de plus grandes inquiétudes encore :

Vendre son miel et... malheur... cette année on a récolté trois fois plus que d'habitude ! Ainsi, la vente d'un produit dont on a espéré l'arrivée durant six longs mois devient parfois un souci, voire une corvée !

Il faut dire que l'apiculteur, homme au caractère plutôt solitaire, doit se faire violence pour se transformer en vendeur. La vente, ce n'est pas tellement son truc ; il laissera volontiers son épouse vanter les produits de ses ruches et sera tout heureux si, d'aventure, il peut bénéficier d'un canal de distribution « tout cuit », en tant que membre d'une société ou à son lieu de travail.

Et pourtant, il est le seul à pouvoir décrire le travail énorme que représente la recherche d'une source de nectar et sa transformation en miel, à parler avec passion des opérations nécessaires à l'engrangement de « l'or jaune ».

Et je me mets à espérer à un jour où chaque apiculteur saura aussi bien parler de son miel ***unique***, que son voisin vigneron de son vin, qui n'a parfois d'enivrant que son prix !

Apprenons à connaître et à parler d'un produit irremplaçable, que la Nature nous offre dans une gamme extraordinaire d'arômes.

Notre collègue tessinois, président de la STA, demande aux apiculteurs de ne pas brader leur miel et de ne pas descendre au-dessous de fr. 18.- au kilo, prix valable pour la vente au détail ou en gros. Voilà un discours qui a le mérite d'être clair. Merci Théo !

Pensez à la richesse que vous tenez entre vos mains et au travail que cela représente pour vos protégées, lorsque vous offrez un bocal de miel, et ayez l'orgueil de le faire respecter.

Je vous souhaite de tranquilles moments de rêve auprès de vos abeilles pour les prochains mois.

***Eric Marchand***